

question des élus SUD éducation à Mme la représentante du Conseil régional
CA du lycée Flora Tristan, Noisy-le-Grand, 18 mars 2011:

La région IDF vient de dévoiler son projet temps de travail. S'il devait être adopté en l'état, il constituerait nous semble-t-il une véritable régression pour les agents.

Nous voudrions avoir des réponses à nos inquiétudes sur les points suivants :

- les jours fériés seront-ils encore pris en compte comme des jours travaillés ? Si ce n'était plus le cas, le temps de travail des agents augmenterait considérablement. A l'Education nationale, ces jours étaient décomptés.

- la pause méridienne sera-t-elle systématiquement considérée comme du temps non travaillé. Qu'en sera-t-il pour les personnels qui restent à disposition de l'employeur ou qui déjeuneront en 30 minutes. Nous rappelons qu'une majorité d'agents préfère la journée continue, c'est à dire déjeuner en 30 minutes quitte à rester à disposition de l'employeur.

- la pause habillage (du matin) et déshabillage (du soir) sera -t-elle conservée ? le texte actuel est peu clair, même s'il précise bien que le temps de travail est le temps où les personnels ne peuvent vaquer à leurs occupations personnelles.

Dans le 77, par exemple, il est prévu une pause le matin et 20 minutes de temps de douche le soir.

- de plus, le nombre maximum de jours de permanence n'est pas indiqué. Quel sera-il ?

Merci de bien vouloir répondre à ces questions qui suscitent de l'inquiétude parmi les personnels.